

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen FENDRI.

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2015	2014
Actifs			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	<i>IV.1</i>	172 774	150 924
Moins : Amortissements		<u><152 127></u>	<u><140 144></u>
		20 647	10 780
Immobilisations corporelles	<i>IV.1</i>	1 536 984	1 252 369
Moins : Amortissements		<u><996 697></u>	<u><864 619></u>
		540 287	387 750
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	<i>IV.1</i>	763 858	615 764
Moins : Amortissements		<u><598 586></u>	<u><482 185></u>
		165 272	133 579
Immobilisations financières	<i>IV.2</i>	598 930	291 910
Moins : Provisions		<u><6 290></u>	<u><6 290></u>
		592 640	285 620
Total des actifs immobilisés		1 318 846	817 729
Total des actifs non courants		1 318 846	817 729
ACTIFS COURANTS			
Stocks		5 317 102	5 879 861
Provisions pour dépréciation		<u><808 359></u>	<u><613 359></u>
	<i>IV.3</i>	4 508 743	5 266 502
Clients et comptes rattachés		23 354 369	17 379 682
Provisions pour dépréciation		<u><2 774 560></u>	<u><2 075 244></u>
	<i>IV.4</i>	20 579 809	15 304 438
Autres actifs courants		3 284 318	3 332 981
Provisions pour dépréciation		<u><1 003 763></u>	<u><998 713></u>
	<i>IV.5</i>	2 280 555	2 334 268
Liquidités et équivalents de liquidités		2 159 312	3 628 925
Provisions		<u><3 876></u>	<u><3 876></u>
	<i>IV.6</i>	2 155 436	3 625 049
Total des actifs courants		29 524 543	26 530 257
Total des actifs		30 843 389	27 347 986

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2015	2014
<u>Capitaux propres et passifs</u>			
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		301 010	142 680
Résultats reportés		2 272 124	740 549
Prime d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat	IV.7	12 616 082	10 926 177
Résultat de l'exercice		3 098 536	2 426 059
Total des capitaux propres avant affectation	IV.7	15 714 618	13 352 236
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		75 569	56 869
Provisions pour Risques et Charges		255 340	171 714
Total des passifs non courants	IV.8	330 909	228 583
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.9	9 088 529	8 708 412
Autres passifs courants	IV.10	2 124 116	1 763 689
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.11	3 585 217	3 295 066
Total des passifs courants		14 797 862	13 767 167
Total des passifs		15 128 771	13 995 750
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>30 843 389</u>	<u>27 347 986</u>

ETAT DE RESULTAT
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2015	2014
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	54 122 904	41 965 153
Total des produits d'exploitation		54 122 904	41 965 153
Charges d'exploitation			
Variation de stock		<384 173>	2 266 840
Coût d'achats des marchandises vendues	V.2	<41 230 985>	<34 025 491>
Charges de personnel	V.3	<3 038 097>	<2 302 681>
Dotation aux amortissements et provisions	V.4	<1 265 392>	<849 853>
Autres charges d'exploitation	V.5	<3 376 783>	<3 328 165>
Total charges d'exploitation		<49 295 430>	<38 239 350>
Résultat d'exploitation		4 827 474	3 725 803
Charges financières nettes	V.6	<943 729>	<822 200>
Produits de placement		35 935	191 825
Autres gains ordinaires		33 859	68 021
Autres pertes ordinaires		<5 549>	<63 107>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 947 990	3 100 342
Impôts sur les sociétés	V.7	<849 454>	<674 283>
Résultat de l'exercice		3 098 536	2 426 059

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>			
<i>Résultat net de l'exercice</i>		3 098 536	2 426 059
Ajustement pour :			
Dotation aux amortissements et aux provisions		1 974 192	1 340 383
Reprises sur provisions		<708 800>	<463 569>
Variation des stocks		562 758	<3 041 179>
Variation des créances		<5 974 687>	<2 761 897>
Variation des autres actifs		48 663	362 852
Variation des fournisseurs et autres passifs		740 544	754 469
Plus-Value de Cession		<3 993>	<49 700>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</i>	<i>VI.1</i>	<262 787>	<1 432 582>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations		<368 311>	< 99 976>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		4 000	49 700
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		<307 020>	< 247 620>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	<i>VI.2</i>	<671 331>	<297 896>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</i>			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	6 511 652
Dividendes et autres distributions		<736 154>	<580 000>
Remboursements d'emprunts		< 67 164>	< 102 977>
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de Financement</i>	<i>VI.3</i>	<803 318>	5 828 675
<i>Variation de trésorerie</i>		<1 737 436>	4 098 197
<i>Trésorerie début de l'exercice</i>		401 023	<3 697 174>
<i>Trésorerie fin de l'exercice</i>	<i>VI.4</i>	<1 336 413>	401 023

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la Société

La société CELLCOM SA a été créée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en décembre 1997. Elle a pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférant à la télécommunication.

En novembre 2012, l'objet social a été étendu à la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévisions, des récepteurs et des paraboles.

La société a été transformée en une société anonyme en décembre 2012.

La société est devenue cotée à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis en janvier 2014.

II. Référentiel comptable

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 décembre.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

2. La comptabilité de la société CELLCOM SA est tenue sur micro-ordinateur au siège social de la société

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Le journal d'ouverture
- Le journal des achats
- Le journal des ventes
- Le journal caisse
- Le journal de banques
- Le journal des opérations diverses

Une balance générale est également établie permettant l'élaboration des états financiers.

IV. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2015, à 726 206 TND et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 01/01/2015	Acquisitions	Cession	Valeur brute au 31/12/2015	Taux	Amortissements cumulés au 31/12/2014	Dotations aux Amortissements 2015	Régul Amortissements	Amortissements cumulés au 31/12/2015	VCN au 31/12/2015
LOGICIELS	150 924	21 850		172 774	33%	140 144	11 983		152 127	20 647
MATERIEL OUTILLAGES	123 459	5 346		128 805	15%	108 866	4 345		113 211	15 594
MATERIEL DE TRANSPORT	93 268	25 002	<21 942>	96 324	20%	48 462	12 103	<21 939>	38 626	57 698
AGEN. AMEN. INSTLLATION	641 102	228 414		869 516	10%	357 179	117 264		474 443	395 073
EQUIPEMENT BUREAU	153 386	8 473		161 859	20%	121 796	4 959		126 755	35 104
MATERIEL INFORMATIQUE	241 154	39 326		280 480	33%	228 316	15 346		243 662	36 818
MATERIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	615 764	148 094		763 858	33%	482 185	116 401		598 586	165 272
TOTAL	2 019 057	476 505	<21 942>	2 473 616		1 486 948	284 401	<21 939>	1 747 410	726 206

2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières totalisent, au 31 décembre 2015, la somme de 592 640 TND et se détaillent comme suit :

	2015	2014
Titres de participation	582 640	275 620
Dépôts et cautionnements	16 290	16 290
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	<6 290>	<6 290>
Immobilisations financières nettes	592 640	285 620

3. Stocks :

Les stocks nets totalisent, au 31 décembre 2015, la somme de 4 508 743 TND contre 5 266 502 TND au 31 décembre 2014.

	2015	2014
Téléphonie GSM	631 178	2 581 812
Stock SAV	1 749 860	1 012 295
Stock en transit	1 025 519	1 204 105
Accessoires «hi- line»	1 665 734	692 663
Accessoires informatiques	58 746	47 425
Electroménagers	23 366	194 621
Stocks divers	162 699	146 940
Stocks en brut	5 317 102	5 879 861
Provision pour dépréciation des stocks	<808 359>	<613 359>
Stocks en net	4 508 743	5 266 502

4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2015 un solde net de 20 579 809 TND qui se détaille comme suit :

	2015	2014
Clients ordinaires	17 284 715	12 338 692
Effets à recevoir	3 167 299	2 296 095
Clients douteux	580 272	545 141
Chèques impayés	2 084 270	1 532 477
Traites impayées	237 813	423 830
Clients échange	0	243 447
Clients et comptes rattachés Bruts	23 354 369	17 379 682
Provisions pour dépréciation clients	<580 272>	<545 141>
Provision pour clients chèques et effets impayés	<2 194 288>	<1 530 103>
Provision pour dépréciation	<2 774 560>	<2 075 244>
Clients et comptes rattachés Nets	20 579 809	15 304 438

5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 2 280 555 TND au 31 décembre 2015 contre 2 334 268 TND au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

	2015	2014
Fournisseurs, Avances et acomptes	38 727	297 591
Charges constatées d'avance	87 886	95 870
Comptes transitoires	825 414	477 781
Débiteurs divers	1 834 860	1 842 327
Etats, Impôts et taxes	459 111	553 701
Prêts au personnel	38 320	65 711
Total autres actifs courants	3 284 318	3 332 981
Provisions pour dépréciation	<1 003 763>	<998 713>
Autres actifs courants nets	2 280 555	2 334 268

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 2 155 436 TND au 31 décembre 2015 contre 3 625 049 TND au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	2015	2014
Effets et chèques à l'encaissement	984 883	1 374 125
BH	1 078 381	326 540
Amen Bank	0	122 362
C.C.P	48	0
Tunisie Factoring	93 179	439 794
Caisse commerciale	1 920	17 184
Caisse courante	901	10 797
Cession de créances professionnelles	0	1 338 123
Liquidités et équivalents de liquidités bruts	2 159 312	3 628 925
Provision sur effets à l'encaissement	<3 876>	<3 876>
Liquidités et équivalents de liquidités Nets	2 155 436	3 625 049

7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Solde 01/01/2015	Affectation en Résultats reportés	Dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2015
Capital social	4 461 532				4 461 532
Réserves légales	142 680	158 330			301 010
Prime d'émission	5 581 416				5 581 416
Résultats reportés	740 549	1 531 575			2 272 124
Résultat de l'exercice	2 426 059	<2 426 059>		3 098 536	3 098 536
Dividendes		736 154	<736 154>		
Total Capitaux Propres	13 352 236	-	<736 154>	3 098 536	15 714 618

8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2015, un montant de 330 909 TND contre 228 583 TND au 31 décembre 2014. Elle se détaille comme suit :

	2015	2014
Emprunt Hannibal Lease	75 569	56 869
Provision pour risques et charges	255 340	171 714
Total	330 909	228 583

9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 9 088 529 TND. Elles se détaillent comme suit :

	2015	2014
Fournisseurs locaux	1 045 890	4 007 411
Fournisseurs étrangers	8 042 639	4 701 001
Total Fournisseurs	9 088 529	8 708 412

10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2015, un solde de 2 124 116 TND se détaillant comme suit:

	2015	2014
Assurance groupe	4 498	5 098
Autres débiteurs divers	48 605	17 699
Avances clients	112 364	74 565
Charges à payer	713 059	349 048
Dettes envers le personnel	240 885	195 140
Dettes Fiscales	656 540	679 655
Dettes sociales	154 520	131 887
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Produits constatés d'avance	-	116 952
Total	2 124 116	1 763 689

11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 3 585 217 TND au 31 décembre 2015. Elle se détaille comme suit :

	2015	2014
Crédit de financement en devises	1 286 148	1 367 807
Banque de l'Habitat	1 521 076	176 085
Chèques et virements à payer	678 246	343 875
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	89 492	67 164
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	-	1 338 123
ATTIJERI BANQUE	654	-
Amen Bank	9 282	-
CCP	-	1 867
UBCI	319	145
Total	3 585 217	3 295 066

V. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus :

Les revenus totalisent, au 31 décembre 2015, la somme de 54 122 904 TND contre 41 965 153 TND en 2014. Le détail du chiffre d'affaires par exercice se présente comme suit :

	2015	2014
Chiffre d'affaires brut	54 198 743	42 004 235
Ristournes à accorder nettes des reprises	<75 839>	<39 082>
Chiffre d'affaires net	54 122 904	41 965 153

2. Coût d'achat des marchandises vendues :

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève, au 31 décembre 2015, à 41 230 985 TND, et se détaille comme suit :

	2015	2014
Achats de marchandises consommées	37 044 454	30 000 243
Frais sur achats de marchandises	4 650 735	4 025 248
RRR obtenus	<464 204>	-
Total	41 230 985	34 025 491

3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 3 038 097 TND au 31 décembre 2015 contre 2 302 681 TND au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	2015	2014
Rémunérations brutes	2 566 854	1 938 380
Cotisations sociales	371 062	282 445
Assurances groupe	100 181	81 856
Total	3 038 097	2 302 681

4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent, au 31 décembre 2015, 1 265 392 TND et se détaillent comme suit :

	2015	2014
Dotation aux amortissements	282 401	314 918
Dotation aux prov. pour dép. des créances	799 807	360 979
Dotations pour risques et charges	83 625	24 165
Dotations aux provisions stocks	808 359	613 359
Reprise sur provisions pour dép. des créances	<95 441>	<29 804>
Reprise sur provisions stocks	<613 359>	<433 764>
Total	1 265 392	849 853

5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2015 la somme de 3 376 783 TND. Elles se composent de :

	2015	2014
Achats non stockés	233 175	215 645
Assurances	76 452	70 025
Autres services extérieurs	38 848	45 722
Déplacements Missions Réceptions	128 173	107 025
Entretien et réparation	126 024	97 038
Etudes, documentations et formations	31 203	18 269
Frais bancaires	383 756	391 738
Frais de télécommunication	64 818	61 857
Honoraires et commissions	375 487	536 088
Impôts et taxes	214 502	167 261
Locations	202 655	161 026
Frais de Marketing	1 473 687	1 356 625
Pertes ordinaires	456	439
Sous-traitance	9 085	4 135
Transfert de charges	<29 821>	<48 780>
Transport	48 283	144 052
Total	3 376 783	3 328 165

6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 943 729 TND au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	2015	2014
Différences de change nettes	746 022	523 726
Agios débiteurs	99 842	156 713
Intérêts bancaires sur opérations de financement	42 377	64 656
Intérêts Tunisie factoring	35 811	62 534
Intérêts d'escompte et encaissements effets	-	3 507
Intérêts Hannibal Lease	19 677	11 064
Total	943 729	822 200

7. Impôt sur les sociétés

Le tableau de détermination de l'impôt sur les sociétés se détaille comme suit :

	2015
Résultat net après modifications comptables	3 098 536
I- Réintégrations	2 646 613
* Impôt sur les sociétés	849 454
* Charges non déductibles congés payés	136 360
* Pénalités et amendes non déductibles	6 005
* Amortissements non déductibles	16 152
* Provisions non déductibles	5 050
* Provisions non déductibles stocks	808 359
* Provisions non déductibles clients	54 618
* Provisions non déductibles chèques impayés	740 138
* Provisions pour risque et charges	30 477
II- Déductions	<95 441>
* Reprise sur provision clients	<95 441>
Résultat fiscal	5 649 708
Déduction provision sur créances douteuses et stocks	<1 402 437>
Résultat fiscal imposable (assiette de l'impôt sur les sociétés)	4 247 271
Impôts sur les sociétés au taux de droit commun (20%)	<849 454>
* Crédit d'impôt sur les sociétés	562 957
* Retenues à la source opérées par les tiers	724 653
* Avances IS sur importations	19 331
Impôt sur les sociétés (Crédit + ou à payer -)	457 487

VI. Notes relatives à l'Etat de flux

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2015, un flux négatif de 262 787 TND contre un flux négatif de 1 432 582 TND en 2014.

Le détail des principales variations est le suivant :

Dotation aux amortissements et aux provisions

La rubrique Dotation aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2015
Dotation aux amortissements	304 339
Régularisation Amortissements/ cession	<21 938>
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	799 807
Dotations pour risques et charges	83 625
Dotations aux provisions stocks	808 359
Total	1 974 192

Reprises sur provisions

La rubrique Dotation aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2015
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<95 441>
Reprise sur provisions sur dépréciation de stock	<613 359>
Total	<708 800>

Variation des fournisseurs et autres passifs

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	2015
Variation des comptes de fournisseurs	380 117
Variation des comptes d'autres passifs	360 427
Total	740 544

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2015, la somme négative de 671 331 TND contre une somme négative de 297 896 TND en 2014.

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2015
Variation des immobilisations corporelles	328 409
Variation des immobilisations corporelles à statut juridique particulier	148 094
Ajustement	
- Immobilisations acquises par leasing	<108 192>
Total	368 311

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2015 un flux négatif de 803 318 TND, contre un flux positif de 5 828 675 DT en 2014.

Dividendes et autres distributions

La rubrique décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions se détaille comme suit :

	2015
Dividendes 2014 distribuées en 2015	<736 154>
Total	<736 154>

Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 67 164 TND correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

4. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2014 est négative de **1 336 413** TND et se détaille comme suit :

	2015
Liquidités et équivalents de liquidités	2 155 437
Concours bancaires et autres passifs financiers	<3 491 850>
Total net	<1 336 413>

VII. Notes sur les parties liées

1. Identification des parties liées :

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma
- Madame Emna Djilani Hamila

- Le Président Directeur Général

- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Les administrateurs

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma
- Monsieur Farouk Bey
- Madame Aouatef Jouirou
- Madame Ghofrane Zitouni

- Les sociétés du groupe HAMILA en Tunisie à savoir

- La société KASSO SA
- La société YKH Consulting
- La société YKH Immobilière
- La société HIT Production
- La société Al Ataba Immobilière
- La société Cellcom Retail
- La Société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- La société YKH Holding
- La société CELLCOM Maroc
- La société CELLCOM Cote d'Ivoire

2. Transactions et soldes avec les parties liées

A- Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Transactions avec la société Al Ataba

- La société Al Ataba Immobilière SARL a mis à la disposition de notre société un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'un air de stationnement sis à la Charguia II moyennant un loyer annuel de 45 000 TND HT à compter de 01/07/2015.

Transactions avec la société Hamila Distribution

- La société CELLCOM SA a procédé à l'achat de marchandises auprès de la société Hamila Distribution pour un montant de 800 dinars tunisiens. Le solde du compte Hamila Distribution au 31 décembre 2015 est créditeur de 700 dinars tunisien.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Transactions avec la société Y.K.H Consulting

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par CELLCOM SA en janvier 2003 avec la société Y.K.H Consulting. Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2015, à 236 400 dinars tunisiens hors taxes. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Consulting au 31 décembre 2015 est de 560 dinars tunisiens.

Transactions avec la société KASSO SA

- La convention de location auprès de la société KASSO SA du local utilisé par CELLCOM SA à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2015 s'élève à 84 695 dinars tunisiens hors taxes.

Transactions avec la société Hit Production

- Les frais de publicité facturés par la société "Hit Production" à CELLCOM SA au titre de l'exercice 2015 se sont élevés à 4 330 dinars tunisiens.

Transactions avec la société Cellcom Retail

- En 2015, les frais de gestion facturés par Cellcom à Cellcom Retail se sont élevés à 8 111 dinars tunisiens. Le solde de Cellcom Retail est nul au 31 décembre 2015.

Transactions avec la société Cellcom Cote d'Ivoire

- Le montant avancé au titre de libération de capital de la société CELLCOM Cote d'Ivoire dont l'activité a débuté en 2016 s'élève à 307 020 dinars tunisiens au 31 décembre 2015.

Transactions courantes avec les parties liées

- Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2015 entre la société Cellcom SA et les parties liées et ce, dans des conditions normales. Ces opérations se détaillent comme suit :

PARTIE LIEE	Montant
STE HAMILA P/LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	33 314
TARAK YASSINE HAMILA	11 037
YKH Consulting	5 955
STE AL ATABA	172
STE CELLCOM RETAIL	477 299
YKH IMMOBILIERE	4 040
TOTAL	531 817

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

- En 2015, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 360 881 dinars tunisiens dont 100 000 dinars tunisiens relatifs à la prime 2014. En outre, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que de la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016 a décidé de proposer à l'Assemblée des actionnaires d'allouer aux administrateurs des jetons de présence pour 30 000 dinars tunisiens au titre de l'exercice 2015. Aucun montant n'a été servi en 2015.

VIII. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- La société CELLCOM SA a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- La société a consenti des cautions pour un montant de 56 066 TND au 31/12/2015.
- La société a consenti des engagements par signature au titre des crédits documentaires pour un montant de 9 198 984 TND au 31 décembre 2015.
- Le total des escomptes commerciaux est de 2 457 648 au 31 décembre 2015.

Engagements reçus

- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1^{er} rang sur une maison non enregistrée d'une valeur de deux cent soixante-dix-sept mille Dinars Tunisien de la part du client GHASSEN FLISS contre un impayé de 225 317 TND.
- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 2^{ème} rang d'une valeur d' un million de Dinars Tunisien sur une propriété de la part du client ELECTROSAT en garantie des créances.
- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1^{er} rang d'une valeur de deux cent cinquante-huit mille Dinars Tunisien sur une propriété de la part du client Sté JADE en garantie des créances.

IX. Vérification de la situation fiscale de la société

La société CELLCOM SA a reçu, en date du 4 juin 2012, une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

Impôts et taxes	Période
Impôt sur les sociétés	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TVA	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TCL	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Retenues à la source	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TFP	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
FOPROLOS	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011

La société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens dont un principal de 369.233 dinars tunisiens et des pénalités de retard de 125.016 dinars tunisiens.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points. La provision constatée au 31 décembre 2015 s'élève à un montant de 114.340 dinars tunisiens.

La direction estime qu'au vu des justificatifs probants présentés et des textes légaux en la matière auxquels elle a fait référence au niveau de sa réponse, la provision comptabilisée est suffisante et couvre l'incidence probable de ce redressement.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015 ne peut être appréciée.

X. Soldes intermédiaires de Gestion

Produits		Charges		Soldes	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	54 122 904	Coût d'achat des marchandises vendues	41 615 158	Marge commerciale	12 507 746	10 206 502
Marge commerciale	12 507 746	Autres charges externes	3 162 281			
Total	12 507 746	Total	3 162 281	Valeur ajoutée brute	9 345 465	7 045 598
Valeur ajoutée brute	9 345 465	Impôts et taxes	214 502			
		Charges de personnel	3 038 097			
Total	9 345 465	Total	3 252 599	Excédent brut d'exploitation	6 092 866	4 575 656
Excédent brut d'exploitation	6 092 866					
Autres gains	33 859	Autres pertes	5 549			
Autres Produits	35 935	Charges financières	943 729			
Reprise sur provisions	708 800	Dotations aux amortissements et provisions	1 974 192			
		Impôts sur les sociétés	849 454			
Total	6 871 460	Total	3 772 924	Résultat net	3 098 536	2 426 059

Rapport Général

Tunis, le 4 mai 2016

Messieurs les Actionnaires
de la société **CELLCOM SA**
23, rue de l'Artisanat Charguia II

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «CELLCOM SA», joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 15.714.618 dinars tunisiens y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.098.536 dinars tunisiens.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société «CELLCOM SA» au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note IX aux états financiers.

En effet, la société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens en principal et pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et une provision au titre d'un complément d'impôts à payer à ce titre est constatée, au 31 décembre 2015, pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de premier instance de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015 ne peut être appréciée.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société CELLCOM SA eu égard à la réglementation en vigueur.

Egalement, et en application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de la société.

Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI

Rapport Spécial

Tunis, le 4 mai 2016

Messieurs les Actionnaires
de la société **CELLCOM SA**
23, rue de l'Artisanat Charguia II

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

D- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous n'avons pas été informés d'aucune nouvelle convention rentrant dans le cadre desdits articles. Par ailleurs, nos travaux ont détecté les conventions suivantes.

- La société Al Ataba Immobilière SARL a mis à la disposition de votre société un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia II moyennant un loyer annuel de 45 000 TND HT à compter du 1^{er} juillet 2015.
- La société CELLCOM SA a procédé à l'achat de marchandises auprès de la société Hamila Distribution pour un montant de 800 dinars tunisiens. Le solde du compte Hamila Distribution au 31 décembre 2015 est créditeur de 700 dinars tunisien.

E- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par CELLCOM SA en janvier 2003 avec la société Y.K.H Consulting. Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2015, à 236 400 dinars tunisiens hors taxes. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Consulting au 31 décembre 2015 est de 560 dinars tunisiens.
- La convention de location auprès de la société KASSO SA du local utilisé par CELLCOM SA à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2015 s'élève à 84 695 dinars tunisiens hors taxes.
 - Les frais de publicité facturés par la société "Hit Production" à CELLCOM SA au titre de l'exercice 2015 se sont élevés à 4 330 dinars tunisiens.

- En 2015, les frais de gestion facturés par Cellcom à Cellcom Retail se sont élevés à 8 111 dinars tunisiens.
- Par ailleurs, certaines opérations courantes de ventes de téléphones et accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice entre la société Cellcom SA et les parties liées et ce, dans des conditions normales.

F- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

- En 2015, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 360 881 dinars tunisiens dont 100 000 dinars tunisiens relatifs à la prime 2014. En outre, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que de la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016 a décidé de proposer à l'Assemblée des actionnaires d'allouer aux administrateurs des jetons de présence pour 30 000 dinars tunisiens au titre de l'exercice 2015. Aucun montant n'a été servi en 2015.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI